

Grenoble, le 29 juillet 2009

A Monsieur le Préfet de Région

Objet : transmission d'un document à l'autorité environnementale

Monsieur le Préfet de région,

En application de l'article R 122-13 du Code de l'environnement vous êtes appelé, en tant qu'autorité environnementale, à donner un avis sur l'étude d'impact du projet de rocade Nord de Grenoble dont le maître d'ouvrage est le Conseil général de l'Isère, étude qui doit être soumise prochainement à enquête publique.

Nous sommes des élu-e-s des différentes communes intéressées par ce dossier et très inquiets sur la manière dont il a été préparé.

Quatre communes sont directement impactées : Grenoble, Saint Martin le Vinoux, La Tronche et Meylan. Les communes de Saint Martin le Vinoux et de la Tronche, à l'unanimité de leurs conseils municipaux se sont déclarées contre ce projet. La commune de Meylan n'était pas satisfaite du tracé, le Conseil municipal de Grenoble n'a pas donné d'avis sur ce dossier, notamment lors de la concertation menée suivant l'article L 300-2 du code de l'urbanisme qui a été pour le moins légère avec un manque d'informations sur de nombreux points essentiels de ce dossier.

Le Conseil municipal de St Egrève s'est par ailleurs prononcé contre le projet par 29 voix contre 2.

Nous tenons à vous faire part de notre refus de voir se réaliser ce projet car nous estimons qu'il ne respecte pas les exigences législatives et réglementaires nécessaires pour caractériser son intérêt général. Il ne nous semble pas non plus répondre aux enjeux qui se posent en matière de déplacement dans la région urbaine : il retarde les investissements prévus dans les transports en commun et plusieurs études montrent que d'autres solutions moins chères et plus efficaces existent, notamment pour les déplacements périurbains.

Le 7 juillet 2009, le Tribunal Administratif lors d'une audience présidée par la Présidente du Tribunal de Grenoble a annulé le Plan de Déplacement Urbain pour « erreur de fait » au motif que le décalage de 2012 à 2014 de la future ligne E bouleversait l'économie du PDU (*voir annexe*). Ce retard, nous le montrons dans le dossier que nous vous transmettons, est clairement une résultante du projet de rocade Nord.

Lors d'une rencontre au Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, les Maires de la Tronche et de Saint Martin le Vinoux ont rencontré le conseiller chargé des déplacements et des transports auprès du Ministre qui a critiqué ce dossier « d'un autre âge ».

Nous vous transmettons ci-joint un dossier que nous avons élaboré à l'aide des informations disponibles fin juin 2009 et nous espérons que vos services pourront y trouver des réflexions pouvant nourrir leur expertise de ce dossier.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations,

Les signataires :

Catherine KAMOWSKI,
Maire de ST EGREVE & le Conseil municipal de St Egrève (*voir le vœux, voté ci-joint*)

Yannik OLLIVIER,
Maire de ST MARTIN LE VINOUX

Hervé-Jean BERTRAND-POUGNAND,
Maire de LA TRONCHE

Serge GROS,
Maire de VIZILLE

Olivier BERTRAND,
Conseiller général du canton de Grenoble 1, membre du bureau du SMTC

Catherine BRETTE,
Conseillère générale du canton de Fontaine-Seyssinet, déléguée à l'Agenda 21

Serge REVEL,
Conseiller général du canton du Pont de Beauvoisin, Vice-Président chargé de l'environnement, Maire de Pressins

Béatrice JANIAUD,
Conseillère régionale de l'Isère

Gérard LERAS,
Conseiller régional de l'Isère, président de la Commission Transports et Déplacements

Marie-Odile NOVELLI,
Conseillère régionale de l'Isère, Vice-présidente déléguée aux solidarités, à la politique de la ville et au logement

Sophie CIRCAN, Monique JUGLARD, Olivier LEGATE, Edith PERRIER, Dominique RAYNAUD et Georges ROUSSET,
Conseillers municipaux de Bernin

Francis POUSTHOMIS,
Conseiller municipal de Bourgoin-Jallieu, délégué à la biodiversité et aux transports en modes doux

Henri PETRONNE,
Conseiller municipal de Claix

Nathalie CATRAIN et Vincent GAY,
Conseillers municipaux de Crolles

Michelle DAGORN,
Conseillère municipale Ville d'Echirolles

Lionel FAURE,
Conseiller municipal d'Echirolles

Anne-Sophie MEROT,
Adjointe au maire d'Echirolles, déléguée à l'Economie

Sébastien TEYSSIER,
Conseiller municipal de Fontaine, délégué au développement durable

**Maryvonne BOILEAU, Gwendoline DELBOS-CORFIELD, Marina GIROD DE L'AIN,
Gilles KUNTZ et Hakim SABRI,**
Conseillers municipaux de Grenoble

Eric CHEMINOT,
Conseiller municipal de Meylan

Daniel de MURCIA,
Conseiller municipal de Pont de Claix

Marie-Anne DUJET, Elisabeth LETZ et Pascal METTON,
Conseillers municipaux de Saint Martin d'Hères

Nicolas RETOUR et Elisabeth WOLF,
Conseillers municipaux de La Tronche

Frédérique CHANAL,
Conseillère municipale de Vif

Catherine CAYUELA,
Adjointe au maire de Vizille, déléguée à l'Economie, au Commerce et au Tourisme

Lionel COIFFARD,
1er Adjoint au Maire de Vizille, délégué à l'Aménagement de la cité

Denis HAMEL,
Conseiller municipal de Vizille, délégué aux déplacements

Eric DEDONDER,
Adjoint au maire de Voiron, délégué à l'environnement

Danièle FALCHIER,
Adjointe au maire de Voiron, déléguée à l'aménagement urbain et périurbain

Olivier FINET,
Conseiller municipal de Voiron et Vice-Président de la CAPV, en charge des transports et des déplacements

Gabriel RAJON,
Conseiller municipal de Voiron

Suivi du dossier et coordination des signataires : **Xavier ROBICHON**

Attaché d'Olivier Bertrand, Catherine Brette, Serge Revel, Conseillers généraux de l'Isère

Coordonnées : xavier.robichon@cg38.fr - 04 76 00 38 33 - 06 81 27 49 72

Conseil général de l'Isère - 7 rue Fantin Latour - BP 1096 - 38022 Grenoble Cedex 02